

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 2630

présenté par
Mme Untermaier

ARTICLE 68

Supprimer l'alinéa 5.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du Groupe Socialistes et apparentés vise à laisser à l'appréciation du juge la durabilité de l'atteinte.